





Lettre ouverte à l'Administration

L'intersyndicale réunie le 22 février 2019 a procédé au dépouillement des revendications déposées par les agents dans les urnes prévues à cet effet.

Vous trouverez ci-dessous la liste non-exhaustive des principales revendications :

- Augmentation pour l'ensemble des agents SU et CO des heures de nuit, de dimanche et de jour férié à 7,00 € brut
- Augmentation du point d'indice avec indexation sur l'inflation
- Augmentation de la grille indiciaire
- Suppression de la journée de carence
- Prise en charge par l'état, d'au moins 50% de la complémentaire santé
- Intégration totale des primes dans le calcul des droits à pension
- Indemnité mensuelle Brexit perenne de 120 € pour l'ensemble des agents des douanes
- Augmentation de l'IRTI pour les SU et de l'ACF pour les AG/CO
- Pour les services actifs SU et CO à venir, bonification au prorata de toutes les années effectuées en actif, avec suppression des bornes d'âge
- Pour les SU, en matière d'habillement : abondement du carnet à points, amélioration de la qualité des vêtements et réduction des délais de livraison
- Retour au système des compensations exceptionnelles
- Revalorisation de la prime CAMARI
- En surveillance, rétablissement des heures de sport
- Passage des agents de catégorie C en B
- Formation professionnelle en présentiel et adaptée aux réalités du terrain: suppression du e-learning
- Instauration d'un repos compensateur à hauteur de 25 % sur les heures de nuit effectuées
- Pour les SU, définir un maximum en pourcentage d'heures de nuit par mois
- Application non restrictive de la note sur les AEA
- Revalorisation des chèques déjeuner
- Augmentation et même création (pour Arras) de l'indemnité de résidence
- Re-création de la Division d'Arras avec maintien sur la DR de Dunkerque

- Maintien des missions comptables et du recouvrement à la DGDDI
- Aménagement des locaux en totale concertation avec les agents (réfection des locaux, agrandissement et aménagement des locaux sociaux, des hangars de contrôle fonctionnels...)
- Prime de départ à la retraite d'un mois de salaire
- Possibilité de cumuler les NBI
- Prise en charge totale des frais de déplacement pour les concours
- Réinstauration de la cessation progressive d'activité
- Suppression des indicateurs de performance
- Sur les mêmes résidences, respect du tableau interne de mutation
- Stop à la remise en cause des missions douanières au nom de la fluidité des trafics
- Non au mépris d'une certaine hiérarchie vis-à-vis des agents

L'intersyndicale exige de l'Administration une réponse favorable à l'ensemble de ces revendications avant le 1^{er} Mars prochain.

A défaut de réponse ou de rejet des propositions, nous engagerons les processus d'action que nous avons définis avec les agents pour faire aboutir leurs revendications.

Les représentants de l'intersyndicale : Laurent Eimann, Jean-pierre Bonvoisin, Philippe Bollengier, Gioacchino Garulli, Pascaline Boubet